

TROISIÈME POSITION

Essai soumis par Anne Kominik

LA GRATUITÉ SCOLAIRE ET LES INSTITUTIONS POSTSECONDAIRES: DES SOLUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉMANCIPATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES CANADIENNES

CONCOURS D'ESSAIS JEAN-ROBERT-GAUTHIER
ÉDITION 2012-2013

Introduction

En 1982, la charte canadienne des droits et libertés introduisait l'article 23; un point tournant dans l'histoire de l'éducation au Canada en raison du rôle important qu'il accorde à l'institution scolaire dans la transmission de la langue et de la culture (Pilote, Magnant et Vieux-fort, 2010). Or, on constate que l'éducation au Canada est un agent d'influence dans le développement et l'émancipation des communautés francophones. Alors que les étudiants et étudiantes du Canada font face à une augmentation des frais de scolarité, une question s'impose : la gratuité scolaire au palier postsecondaire favoriserait-elle l'épanouissement de la francophonie canadienne? Cet essai abordera, dans un premier temps, la contribution des études postsecondaires au maintien et à l'essor de la francophonie ainsi que l'impact de la gratuité scolaire sur son accessibilité. Puis, il sera question d'arguments qui vont au-delà de la simple solution d'abolir les frais de scolarité.

La contribution des études postsecondaires en français

D'abord, l'investissement en éducation a des effets positifs sur l'ensemble de la société, tant sur le plan de la vie sociale, politique, culturelle, économique et juridique (Bélanger-Hardy, 2008). En ce sens, des statistiques démontrent que «lorsqu'on peut former des cadres universitaires en langue française dans nos institutions universitaires, il y a de bonnes chances qu'ils contribueront au développement de cette société.» (Sénat Canada, 2005, p. 60) Par exemple, une étude sur les personnes diplômées du programme de Common Law en français à l'Université d'Ottawa a démontré que les personnes qui ont reçu la formation en français et qui servent présentement la population francophone dans

sa langue ont un impact positif sur l'amélioration de l'accès à la justice en français (Bélanger-Hardy et St-Hilaire, 2008).

Suite à ce constat, on comprend l'importance et le rôle des institutions postsecondaires au maintien et à l'épanouissement de la culture francophone, et de là la volonté d'obtenir l'appui et le financement du gouvernement. Certes, pour assurer la vitalité des collèges et des universités francophones du Canada, il importe que ces derniers soient accessibles aux différentes classes sociales. Il apparaît donc, dans un premier temps, que l'abolition des frais de scolarité augmenterait la proportion d'étudiants francophones dans les universités, ce qui soutiendrait l'essor de la francophonie au Canada. Or, la gratuité scolaire seule ne peut garantir la vitalité d'une minorité linguistique et c'est pourquoi, dans un deuxième temps, cet essai abordera l'importance de développer des approches et des stratégies qui augmentent l'accessibilité aux universités francophones canadiennes.

La gratuité scolaire et l'accessibilité aux études postsecondaires en français

Premièrement, bien qu'il ne soit pas prouvé que les frais de scolarité aient un impact négatif sur le nombre d'inscriptions à l'université, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont creusé l'écart entre la participation des classes bourgeoises et ouvrières du Canada (Bélanger, Bouchard St-Amand et Boucher, 2003). En effet, des études confirment que le taux de participation aux études universitaires est plus élevé chez les jeunes issus de familles à revenu supérieur et dont les parents sont très instruits (Drolet, 2005). Certes, le Canada est majoritairement constitué d'un bassin anglophone, et un tel écart affecte la représentativité des francophones (Garneau et Comptois, 2009). En ce sens, si la population canadienne n'a pas également accès aux institutions postsecondaires, cela

diminue davantage la proportion de francophones inscrits et par conséquent, réduit les chances de former des travailleurs de langue française qui agiront pour le bien des communautés francophones. De plus, des recherches permettent d'affirmer que les étudiants qui doivent quitter leur domicile familial pour fréquenter une université loin de la maison sont dans l'obligation de payer des frais supplémentaires pouvant s'élever jusqu'à 5 000 \$ par année, les décourageant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur (Frenette, 2007). Or, ces frais correspondent à ceux que déboursent les minorités francophones du Canada, puisque plusieurs d'entre elles sont contraintes de quitter le domicile familial pour poursuivre leurs études, provenant de provinces ou de territoires où il n'y a pas d'établissement d'enseignement postsecondaire en français (Ganeau et Comptois, 2009). Par conséquent, cette situation prive les communautés francophones de futurs diplômés qui oeuvreraient dans les secteurs économiques, politiques et culturels nécessaires à leur vitalité (Landry, 2008).

La gratuité scolaire oui, mais pas l'unique solution

La gratuité scolaire est primordiale et peut être considérée comme la pierre angulaire du développement et du maintien de la langue française, mais sans un positionnement stratégique des universités francophones, l'efficacité de cette solution déprécie (Sénat Canada, 2005, p.19). En effet, puisque les établissements d'enseignement postsecondaires de langue française au Canada sont moins nombreux et que la gamme de programmes offerts est souvent plus restreinte, plusieurs étudiants préfèrent s'orienter vers une école anglophone (Garneau et Comptois 2009, p.150). Or, même si l'éducation postsecondaire devient financièrement accessible à tous, le manque d'écoles et de ressources fait en sorte que l'instruction en langue française ne bénéficie pas des conditions égales à celles de la

majorité. Afin de remédier à la situation, le gouvernement, les collèges et les universités francophones devraient investir dans des stratégies marketing dont le but serait de leur accorder un avantage concurrentiel. Par exemple, les collèges et les universités francophones gagneraient, notamment, à faire la promotion de l'excellent rapport qualité-prix de ses programmes auprès des anglophones, des immigrants et des étudiants internationaux. Les institutions postsecondaires en français devraient également miser sur de nouvelles technologies de l'information pouvant être utilisées à des fins d'enseignement et d'apprentissage à distance (Sénat Canada, 2009, p. 62). Bref, ces solutions consistent à augmenter les chances de rejoindre la plus grande partie de la population francophone dans le but d'accroître le nombre de diplômés qui deviendront des chefs de files ou des acteurs capables de renforcer l'identité collective francophone canadienne.

En conclusion

Tel que démontré dans cet essai, la gratuité scolaire est sans contredit positive pour une société telle que la communauté canadienne francophone. Néanmoins, la réalité est plus complexe. L'accessibilité aux études postsecondaires en français est plus large que la seule variable de la gratuité scolaire. Même si elle a pour effet de soulager le fardeau financier des étudiants, cette solution n'a de valeur que si elle apporte un avantage concurrentiel aux collèges et universités francophones. Elle sera d'autant plus efficace si on développe des approches et des stratégies qui permettront de rendre l'enseignement supérieur en français plus diversifié et plus attrayant.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, Guillaume, Pierre-André BOUCHARD ST-AMANT et Philippe BOUCHER (2003). «Les frais de scolarité et l'accessibilité aux études au Canada», Fédération étudiante universitaire du Québec <https://doc.feus.usherbrooke.ca/docushare/dsweb/Get/Version-21704/CASP%20-%20Belanger%20-%20rech%20-%200304%20-%20AFE.FS.Canada.pdf> (page consultée le 15 janvier 2013).

BÉLANGER-HARDY, Louise et Gabrielle ST-HILAIRE (2008). «Trente mille personnes diplômées en 2007 : l'enseignement de la common law en français à l'Université d'Ottawa», Francophonies d'Amérique, n° 25, p.89-111 <http://www.erudit.org/revue/fa/2008/v/n25/019484ar.pdf> (page consultée le 15 janvier 2013).

DROLET, Marie (2005). «Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?», Publications du gouvernement du Canada <<http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2005243.pdf>> (page consultée le 15 janvier 2013).

FRENETTE, Marc (2007). «Pourquoi les jeunes provenant de famille à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières», Agora étudiante de l'université Laval <<http://www.cadeul.ulaval.ca/agoraetudiante/doc/89.pdf>> (page consultée le 15 janvier 2013).

GARNEAU, Stephanie et Janelle COMTOIS (2009). « Les jeunes Franco-Ontariens et l'accès à l'enseignement supérieur à l'heure de l'université entrepreneuriale », Revue d'intervention sociale et communautaire, vol 15, n° 1, p. 144-173 < <http://www.erudit.org/revue/ref/2009/v15/n1/029591ar.pdf>> (page consultée le 15 janvier 2013)

LANDRY, Rodrigue (2008). «Au-delà de l'école: le projet politique de l'autonomie culturelle», Francophonies d'Amérique, n° 26, p.149-183 < <http://www.erudit.org/revue/fa/2008/v/n26/037980ar.pdf>> (page consultée le 16 janvier 2013).

PILOTE, Annie, Marie-Odile, MAGAN et Karine, VIEUX-FORT (2010). «Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec», Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles, vol.6, n° 1, 2010, p.65-98 < <http://www.erudit.org/revue/npsc/2010/v6/n1/1000483ar.pdf>> (page consultée le 15 janvier 2013).

SÉNAT CANADA (2005). «L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire», Parlement du

Canada<<http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/381/offi/rep/rep06jun05-f.pdf> (page consultée le 15 janvier 2013).